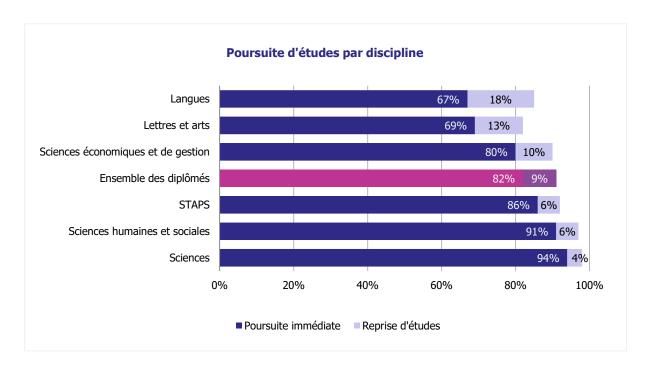


Parcours d'études après une licence



Définitions

Taux de poursuite d'études :

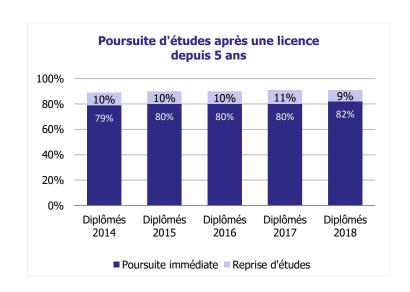
Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Taux de reprise d'études :

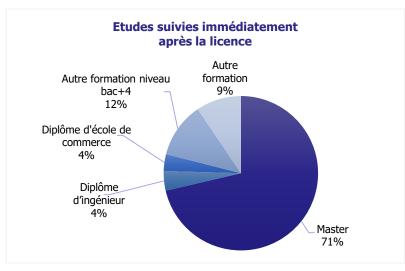
Part des diplômés inscrits dans une formation après une ou deux années d'interruption d'études.

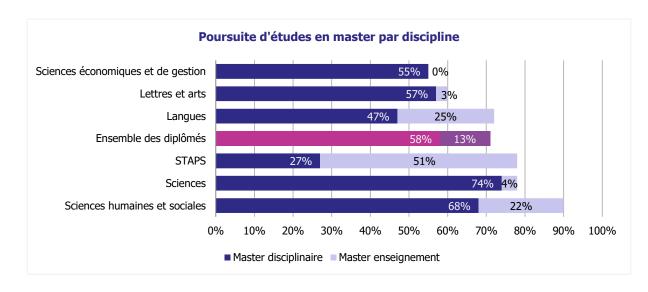
Après l'obtention d'une licence, les étudiants poursuivent très majoritairement leurs études. Plus de huit licenciés sur dix poursuivent immédiatement après l'obtention de leur diplôme, et 9 % après une ou deux années d'interruption. Finalement 9 % des diplômés arrêtent leurs études au moins trois ans. Cette proportion varie peu d'une promotion de diplômés à l'autre.

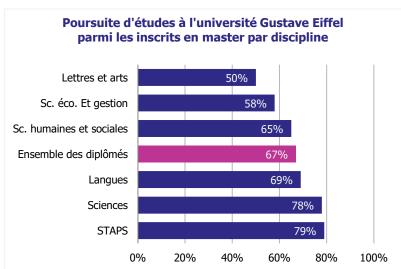
Les diplômés des licences relevant des disciplines de sciences et de sciences humaines et sociales poursuivent massivement leurs études dans la continuité de la licence. Les licenciés de langues et de lettres et arts poursuivent moins souvent dans l'immédiat, mais sont plus fréquemment en reprise d'études. Néanmoins dans ces disciplines les diplômés arrêtent plus fréquemment leurs études.



Les formations après la licence







Quand ils poursuivent leurs études, les licenciés choisissent essentiellement un master. Les licenciés de sciences économiques et de gestion s'orientent moins souvent que ceux des autres disciplines vers ce type de diplôme. Ils choisissent plus souvent une formation d'école spécialisée de niveau bac+4 ou un diplôme d'école de commerce. Si les diplômés de sciences poursuivent massivement en master, ils sont aussi, fort logiquement, plus souvent que les autres inscrits en diplôme d'ingénieur.

Globalement, 13 % des poursuivants choisissent un master des métiers de l'enseignement (MEEF) et 58 % un master disciplinaire. Les diplômés de langues, de sciences humaines et sociales et de STAPS choisissent plus souvent un master MEEF. Pour les licenciés de STAPS, la voie des métiers de l'enseignement est d'ailleurs majoritaire par rapport aux masters disciplinaires.

Parmi les licenciés suivant un master disciplinaire, huit sur dix avaient postulés à un master de l'université Gustave Eiffel. Finalement deux tiers des licenciés suivant un master disciplinaire sont effectivement inscrits dans l'établissement.

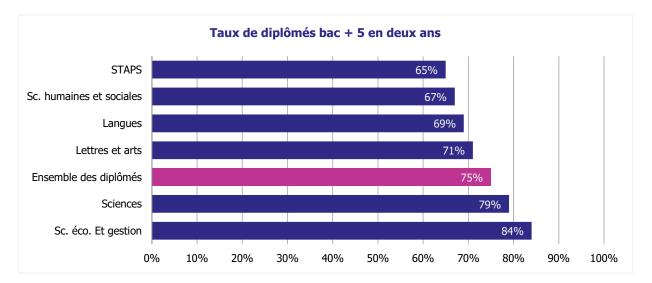
Définitions

Taux de poursuite d'études en master :

Part des diplômés inscrits en master disciplinaire ou enseignement parmi les diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention de la licence.

Taux de poursuite d'études à l'université Gustave Eiffel :

Part des diplômés de licence inscrits à l'université Gustave Eiffel parmi les diplômés ayant poursuivi leurs études en master disciplinaire immédiatement après la licence.



Parmi les étudiants en poursuite d'études immédiate, 87 % sont inscrits dans une formation de niveau bac + 4. Et 75 % d'entre eux valident un bac + 5 l'année qui suit. La réussite est particulièrement élevée en sciences économiques et de gestion et en sciences. En revanche les diplômés de langues, de sciences humaines et sociales et de STAPS valident moins souvent leur bac + 5 en deux ans. Toutefois la grande majorité d'entre eux suivent toujours une formation l'année suivante, dont 75 % en bac + 5.

L'insertion professionnelle

	Diplômés 2018
Taux de diplômés sur le marché de l'emploi	15 %
Taux de chômage	24 %
Taux d'emploi stable	53 %
Part des PCS cadre et profession intermédiaire	62 %

Trente mois après l'obtention de la licence, seuls 15 % des diplômés sont sur le marché de l'emploi uniquement avec leur licence. Cependant leur ancienneté sur le marché du travail diffère selon leur parcours. En effet la majorité d'entre eux (59 %) n'ont pas suivi de formation suite à la licence et 31 % ont suivi des études dans la continuité de leur licence. Parmi les actifs, 24 % sont en recherche d'emploi. La moitié des diplômés en emploi a signé un contrat stable et six sur dix occupent un poste relevant des PCS de niveau cadre, profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire.

Définitions

Taux de diplômés sur le marché de l'emploi :

Part des diplômés actifs 30 mois après l'obtention du diplôme parmi l'ensemble des diplômés de licence.

Taux de chômage :

Part des actifs en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

Taux d'emploi stable :

Part des emplois stables (CDI+Fonctionnaire) parmi les diplômés en emploi.

Part des PCS Cadre et profession intermédiaire : Part des emplois de niveau cadre et profession intellectuelle supérieure et profession intermédiaire parmi les diplômés en emploi. Les emplois sont classés selon la nomenclatures des Professions et catégories sociales de l'INSEE.

Sources et méthodologie

Source:

Apogée et enquête téléphonique et électronique, 30 mois après l'obtention du diplôme.

Champ:

Diplômés de licence en 2018, hors inscrits parallèlement en école d'ingénieur, soit 1 076 diplômés.

Taux de parcours connus :

87 % pour l'ensemble des diplômés.

Méthodologie :

- ◆ L'insertion est évaluée 30 mois après le diplôme pour les licenciés n'ayant pas obtenu d'autres diplômes, soit 128 diplômés.
- Les statistiques ont été redressées.